



Extrait du Registre des
ARRÊTÉS DU MAIRE

OBJET :

N° 9620 - AVA

RÉGLEMENTATION ET
GESTION DU DOMAINE

Circulation et stationnement
Cross du collège Charlet
Jeudi 21 octobre 2021
Plan d'eau

Nous, Maire de la Ville de REMIREMONT,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21, L.2211-1, L.2211-2, L.2212-5 et L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-4 ;

VU le décret 2001-251 du 22 mars 2001 relatif à la partie réglementaire du Code de la Route ;

VU le Code de la Route ;

VU le Code Pénal ;

CONSIDERANT que le collège Charlet organise un cross sur le site du Plan d'Eau le jeudi 21 octobre 2021;

CONSIDERANT qu'à cette occasion des mesures s'imposent pour assurer la sécurité des organisateurs et des concurrents;

ARRÊTONS

Article 1er. - La circulation et le stationnement de tous véhicules sont interdits le jeudi 21 octobre 2021 de 08h00 à 17h00 sur le parking du Lit d'Eau.

Article 2. - Les véhicules en stationnement irrégulier et susceptibles de gêner le déroulement de cette épreuve pourront être enlevés et déplacés par la fourrière municipale, exclusivement sur intervention des Services de Police.

Article 3. - Toutes ces prescriptions ne sont pas applicables aux véhicules d'intérêt général prioritaires conformément à l'article R.311.1 du Code de la Route, lorsqu'ils se rendent sur les lieux où leur intervention urgente est nécessaire.

Article 4. - La signalisation nécessaire, déposée par les Services Techniques Municipaux, sera mise en place par l'organisateur en liaison avec les Services de Police.

Article 5. - La surveillance de la signalisation s'effectuera sous la seule responsabilité des organisateurs pour tout dommage éventuel.

Article 6. - Le Commissariat de Police et la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour Ampliation,

A REMIREMONT
Le lundi 04 octobre 2021

Le Maire,
Jean-Benoît TISSERAND

Diffusion

- Police Nationale
- Police Municipale
- Centre de Secours
- Collège Charlet
- Presse.
- Affichage
- Affichage Plan d'Eau
- Cheffe de Pôle TCV
- Responsable des Ateliers
- Dossier Mairie